

# INFORMATION ET VENTE



**POINT INFO BUS**  
**04 79 89 77 32**

Place de la Gare - Albertville  
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h-12h et de 15h-17h45 et le samedi : 9h-12h



**URGENCE LIGNES JUNIOR**  
**06 27 61 95 96**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 6h30 à 9h et de 16h30 à 18h30. Et le mercredi de 6h30 à 9h, de 12h à 13h30, de 16h30 à 18h30.

À contacter en cas d'urgence uniquement.



E-Boutique



Internet



info-tra@transdev.com



tra-mobilite Arlysère



Dépositaires

Liste disponible sur tra-mobilite.com

tra-mobilite.com

## TARIFS DU PASS ANNUEL JUNIOR

À compter du 2 septembre 2024

Les tarifs dépendent du lieu de résidence de votre enfant

	TARIF PAR ENFANT			
	1 <sup>ER</sup>	2 <sup>E</sup>	3 <sup>E</sup>	4 & +
Résidents Arlysère Tarif Normal	165€	165€	83€	Gratuit
Résidents Arlysère Tarif Réduit *	110€	110€	55€	Gratuit
Résidents et point de montée hors Arlysère	200€	200€	100€	Gratuit
RPI Ecole à Ecole Tarif Normal	82,50€	82,50€	41,50€	Gratuit
RPI Ecole à Ecole Tarif Réduit*	55€	55€	28€	Gratuit
Double Domiciliation jusqu'au 10/07 (délivrance d'un 2 <sup>ème</sup> PASS ANNUEL JUNIOR)	Gratuit			
Double Domiciliation à partir du 11/07 (délivrance d'un 2 <sup>ème</sup> PASS ANNUEL JUNIOR)	55€	55€	55€	Gratuit
Duplicata				15€

\* le tarif réduit est consenti exclusivement à la condition suivante :

- si l'inscription est effectuée entre le 1<sup>er</sup> mai et le 10 juillet inclus
- ou si l'élève n'a jamais voyagé avec un abonnement annuel TRA MOBILITÉ sur le territoire d'Arlysère
- ou si un changement de domiciliation est avéré à partir du 11 juillet 2022 (justificatif à fournir)
- ou si l'inscription de l'élève dans l'établissement scolaire est avérée à partir du 11 juillet (justificatif à fournir).

## DOUBLE DOMICILIATION (GARDE ALTERNÉE)



Lorsque l'enfant dispose de deux adresses de domiciliation durant l'année scolaire. Un 2<sup>ème</sup> PASS ANNUEL JUNIOR vous sera délivré à l'adresse du 2<sup>ème</sup> parent.

Renseignez-les au moment de l'inscription en ligne entre le 1<sup>er</sup> mai et le 10 juillet pour obtenir une gratuité, à partir du 11 juillet il vous sera appliqué un tarif de 55€ par enfant. De plus, le réseau TRA MOBILITÉ ne pourra garantir une place pour votre enfant.

# MON PASS ANNUEL JUNIOR POUR VOYAGER EN RÈGLE...

(Ré)Inscription au PASS ANNUEL JUNIOR



**JE DOIS RENOUVELER MA DEMANDE EN LIGNE TOUS LES ANS**

Inscris-toi sur [www.tra-mobilite.com](http://www.tra-mobilite.com) pour commander ton abonnement annuel

## LE PASS ANNUEL JUNIOR EST RIGOREUSEMENT PERSONNEL



- Il est valable pour la durée de l'année scolaire sur le parcours effectif entre le point de montée dans le véhicule et l'établissement scolaire comme indiqué au recto
- « Pas de PASS, pas de CAR », le PASS doit être présenté obligatoirement à chaque montée dans le véhicule ainsi qu'au contrôleur ou cours du trajet
- L'élève doit respecter le Règlement relatif à la sécurité et à la discipline, et au point de montée et à l'intérieur du véhicule

## EN CAS DE VOL OU DE PERTE DU PASS ANNUEL JUNIOR



Rendez-vous sans attendre sur [www.tra-mobilite.com](http://www.tra-mobilite.com) pour faire une demande de duplicata au prix de 15€. Le PASS ANNUEL JUNIOR sera à retirer au POINT INFO BUS. Sur votre demande, un titre provisoire vous sera retourné par mail.

## RÈGLEMENT RELATIF À LA SÉCURITÉ & À LA DISCIPLINE DANS LES TRANSPORTS

Le règlement des transports a pour objet de prévenir les accidents, d'assurer la discipline à la montée, à la descente et à l'intérieur des véhicules. Toute infraction sera sanctionnée en rapport au comportement de l'élève au vu du tableau des sanctions téléchargeable sur le site [www.tra-mobilite.com](http://www.tra-mobilite.com)

Le règlement est censé être connu dès l'inscription. Il relève également du devoir et de la responsabilité du transporteur de le faire appliquer.



GÉOLOCALISER MON BUS EN TEMPS RÉEL



367

JUNIOR

HORAIRES LIGNE

Du 2 septembre 2024 au 5 juillet 2025

Ugine

Isle Café Bérode

Ugine

Ecole Mat & Elém. Pringollet



[tra-mobilite.com](http://tra-mobilite.com)



- **Ugine**  
Isle Café Bérod
- **Ugine**  
Isle Bas du Village
- **Ugine**  
Chalet de L'Isle
- **Ugine**  
Les Beaunous
- **Ugine**  
Isle Ancienne Ecole
- **Ugine**  
Carref. Cohennoz
- **Ugine**  
Montgombert Grand Village
- **Ugine**  
Montgombert Le Benêt
- **Ugine**  
Montgombert Planay
- **Ugine**  
Grangette
- **Ugine**  
Paccard
- **Ugine**  
Les Fontaines
- **Ugine**  
Ecole Mat & Elém. Pringolliet

# Lundi , mardi , jeudi et vendredi

A l l e r		N° de Circuit	367
		Jours de fonctionnement	LMJV
Communes	Points d'arrêts	Observations	Horaires
	Ugine Isle Café Bérod		8:00
	Ugine Isle Bas du Village		8:03
	Ugine Chalet de L'Isle		8:06
	Ugine Les Beaunous		8:07
	Ugine Isle Ancienne Ecole		8:09
	Ugine Carref. Cohennoz		8:10
	Ugine Montgombert Grand Village		8:12
	Ugine Montgombert Le Benêt		8:13
	Ugine Montgombert Planay		8:15
	Ugine Grangette		8:16
	Ugine Paccard		8:18
	Ugine Les Fontaines		8:20
	Ugine Ecole Mat & Elém. Pringolliet		8:22

R e t o u r		N° de Circuit	367
		Jours de fonctionnement	LMJV
Communes	Points d'arrêts	Observations	Horaires
	Ugine Ecole Mat & Elém. Pringolliet		16:40
	Ugine Collège Perrier de la Bâthie		16:42
	Ugine Isle Café Bérod		16:45
	Ugine Isle Bas du Village		16:47
	Ugine Chalet de L'Isle		16:49
	Ugine Les Beaunous		16:50
	Ugine Isle Ancienne Ecole		16:53
	Ugine Carref. Cohennoz		16:55
	Ugine Montgombert Grand Village		16:58
	Ugine Montgombert Le Benêt		17:00
	Ugine Montgombert Planay		17:03
	Ugine Grangette		17:04
	Ugine Paccard		17:07

Jours de fonctionnement : L : Lundi - M : Mardi - Me : Mercredi - J : Jeudi - V : Vendredi

Attention ! L'élève doit se présenter à l'arrêt bien 5 minutes avant l'horaire indiqué

- TOUSSAINT : du 19 octobre au 3 novembre 2024
- NOËL : du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025
- HIVER : du 22 février au 9 mars 2025
- PRINTEMPS : du 19 avril au 4 mai 2025
- ÉTÉ : du 5 juillet 2025 au jour de rentrée